



N°55

Le journal de Bras

Avril, mai, juin 2023

www.mairie-bras.fr



**DOSSIER
COMITÉS DE QUARTIER
PAGES 16 & 17**

CCAS
p. 4 et 5

FOCUS SUR...
p. 9

DÉVELOPPEMENT DURABLE
p. 12 et 13

BRAS CLÔTURE LES BOUCLES CYCLISTES DU HAUT VAR 2023

Cette année, les Boucles du Haut Var, organisées par le Vélo Sport Hyérois fête sa 20^{ème} édition.

Une fois de plus notre commune a eu le plaisir d'accueillir, jeudi 16 février dernier, l'arrivée de la 6^{ème} et dernière étape de cette magnifique course cycliste.

Pas moins de 180 coureurs représentant 27 équipes de l'élite du sport Français et 6 équipes étrangères ont parcouru du 11 au 16 février notre territoire.

Cette compétition est un incontournable du début de saison pour ces cyclistes amateurs (futurs professionnels). C'est l'occasion d'attirer également sur nos communes du Haut Var des touristes venus de tout l'hexagone.

Nous tenons à remercier les organisateurs pour nous avoir fait confiance encore cette année, les quelques 20 bénévoles issus du tissu Associatif local (le CCFF de Bras, le FEP, les Vieux Cochons Seillonnais / Brassois / Brussois et le Club Cycliste de Saint-Maximin) et les élus Brassois. Sans eux, rien ne serait possible.

Nous espérons que l'année prochaine, nous pourrions à nouveau coorganiser cette manifestation.



RETOUR SUR LE MARCHÉ DE NOËL

Cette année encore, le Père Noël a rendu visite aux petits Brassois et leur a distribué des friandises lors du marché de Noël le 11 décembre dernier.

Une vingtaine de commerçants et artisans ont proposé leurs produits régionaux dans une ambiance musicale et de chants de Noël. Les enfants ont pu profiter des promenades en calèche grâce aux Écuries de Chaco.

Des activités ont également été proposées aux jeunes Brassois par des animateurs du centre de loisirs et de l'association Bilbok. Malgré le froid, cette animation a enchanté grands et petits à quelques jours des fêtes.



UN RÉVEIL SOUS LA NEIGE

Fin février, au petit matin, nous nous sommes tous émerveillés devant les paysages enneigés de Bras et des environs. La nature a bien fait les choses : les routes n'ont pas été encombrées de neige, ne créant donc pas de problème de circulation ou de sécurité. Seule la nature était parée de son plus beau manteau blanc.

Cette neige, suivie d'épisodes pluvieux, a été une aubaine pour nos yeux d'enfants mais surtout pour l'environnement : elle alimentera les nappes phréatiques, encore bien basses en cet hiver 2023.

ACTE CIVIL

NAISSANCES

■ Cataleya FARINACCI le 1^{er} décembre 2022 de Madiana FARINACCI ■ Roméo CHANAL le 31 décembre 2022 de Pauline REGE et Robin CHANAL ■ Amélia FRESNEL FARAUT le 4 janvier de Coline BODELLE-FARAUT et Donatien FRESNEL ■ Sascha CROCI-TORTI le 29 janvier de Marie-Ange CROCI-TORTI ■ Kaylina MICHEL PILAR le 4 février de Cécile PILAR et Michaël MICHEL

MARIAGES

■ Sophie JEAN et Éric LOUIS le 7 janvier ■ Silvia PERUZZO et Pierre SIMONCINI le 21 janvier


DÉCÈS

■ Christian HAUDEGON le 19 novembre 2022 ■ Érwinn STABENAU le 21 décembre 2022 ■ Paquita CARRARA le 07 janvier

"Le Journal de Bras", journal municipal trimestriel n°55 édité par la commune de Bras à 1 500 exemplaires.

Directeur de la publication : Franck PERO
Rédacteur en chef : Séverine VINCENDEAU

Conception : service communication

Impression : CMA Pub, 83470 Saint-Maximin 

Ont participé à ce numéro :

Franck PERO, Séverine VINCENDEAU, Pierre ARMAND, Jérémy MESSAOUDI, Jean-Pierre RIVIER, Nicolas ROBIN, Jean-Pierre LONCQ, Mylène BEYAERT, Jean-Pierre ROSNER, Joseph MASSARD les associations brassois, les services civiques.

Crédits photos et illustrations : Franck PERO, Séverine VINCENDEAU, Pierre ARMAND, Jean-Pierre RIVIER, Mylène BEYAERT, Jean-Pierre LONCQ ; Joseph MASSARD, les associations brassois, Freepik

ÉDITO



Chères Brassoises, Chers Brassois,

Ce premier trimestre est marqué par le commencement des travaux de la phase 2 du projet de réaménagement du centre village. Ce projet d'envergure fait l'objet d'une attention très particulière des élus et du personnel municipal afin de veiller à la qualité des travaux exécutés mais aussi au respect du planning prévisionnel.

Je souhaite également partager avec vous un sujet d'inquiétude qui touche notre région, la sécheresse. La situation actuelle est préoccupante, seulement un mois de répit entre les arrêtés préfectoraux de sécheresse de 2022 et 2023. Notre ressource en eau est précieuse et je vous invite à adopter dès à présent les bons gestes pour la préserver. J'en appelle également à votre vigilance et vous demande de respecter scrupuleusement les obligations légales de débroussaillage. Avec cette sécheresse, le risque incendie est majeur et il en va de la sécurité de tous.

Comme vous l'avez remarqué, le SIVED NG met en place un nouveau schéma de collecte qui a pour but de développer les actions de tri et ainsi réduire le volume des déchets ménagers produit et ainsi diminuer la fréquence de collecte. À cet effet, de nouveaux conteneurs à emballage ont été déployés dans les quartiers ainsi que des conteneurs à carton. Le coût de la compétence "déchets" ne fait qu'augmenter et le seul moyen de stopper l'évolution exponentielle de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TOEM) est que chacun d'entre nous réduise et trie mieux ses déchets.

Dans la continuité de notre volonté de proximité et de l'écoute que nous apportons à chacun, j'ai le plaisir de vous annoncer la reprise des réunions de quartiers. Je vous attends nombreux à ces moments de partage.

Comme vous allez le découvrir dans cette édition du journal, le planning des manifestations est particulièrement riche et varié. J'espère sincèrement vous croiser lors de ces moments de vie qui participent au bien vivre à Bras.

Franck Péro

RETOUR SUR LE REPAS DANSANT DE LA CHANDELEUR DE NOS AÎNÉS

Le repas dansant de la Chandeleur 2023 a été un grand moment de rencontre et de partage que nous attendions depuis un moment.

Depuis la crise sanitaire, c'est le premier repas de la Chandeleur que nous avons pu organiser pour nos aînés.

Nous sommes heureux de vous avoir vu en nombre : près de 90 convives se sont retrouvés pour ce moment de convivialité. Cette journée fut l'occasion de faire plus ample connaissance avec vous et les membres du CCAS : agent, conseil d'administration et services civiques ont partagé avec joie cette rencontre.

Nous remercions tout particulièrement le traiteur "le petit creux gourmet" qui a régalé nos papilles ainsi que l'orchestre "Azur musique" qui nous a fait nous déhancher sur la piste de danse. Sans oublier les enfants du centre de loisirs, qui grâce à leurs créations de beaux bouquets de fleurs en papier, ont égayé nos centres de tables.

Nous sommes déjà au travail pour vous concocter d'autres moments de convivialité.

Au plaisir de vous croiser.



FIN DE MISSION POUR ALICIA ET ÉRIKA

Alicia et Érika, nos services civiques du CCAS, viennent de terminer leur mission. Elles nous font un retour sur ces 6 mois passés à Bras :

"Notre mission touchant à sa fin, nous souhaitons remercier les services de la mairie pour leur accueil très chaleureux ainsi que tous les habitants de Bras. Nous sommes ravies d'avoir partagé de nombreux moments de complicité lors des différents événements avec la population (Thé dansant, repas de la Chandeleur...)

Au cours de ce service civique, nous avons mis en place différents projets afin de créer du lien, faire découvrir de nouvelles choses...

Nous avons, avec la collaboration du centre de loisirs, organisé une journée intergénérationnelle autour de jeux, visant à utiliser la mémoire de manière ludique. Avec la médiathèque, nous avons mis en place un atelier d'initiation à la sophrologie pour les familles, avec lecture de contes. D'autres projets sont en cours, nous espérons que nos successeurs pourront les mettre en place.

Notre objectif premier était d'accompagner les personnes en situation d'isolement et de créer du lien. Ce fut une expérience très enrichissante : les visites que nous avons faites nous ont beaucoup apportées sur le plan personnel : nous avons beaucoup appris de nos aînés. Savoir que ces visites étaient un réel plaisir pour ces personnes nous ont permis de nous épanouir à leur côté tout au long de ce service. Leurs retours chaleureux suite à la réception de leurs cartes d'anniversaire nous ont fait très plaisir et donné envie de partager davantage avec eux.

Ce fut une expérience très enrichissante. Nous avons beaucoup appris, cela nous a permis de faire de nombreuses rencontres et de développer notre projet d'avenir avec plus de sérénité."



REGISTRE NOMINATIF D'URGENCE

Parmi nos actions de solidarité et afin de renforcer les liens avec les personnes isolées, il existe le Registre Nominatif d'Urgence. Pensez à vous y inscrire !

Quel est l'intérêt de ce registre ?

Ce registre permet aux services en charge de la gestion de crise d'être en contact avec les personnes vulnérables pour s'assurer qu'elles vont bien. Qu'il s'agisse du plan canicule ou de toutes autres situations d'urgence, vous serez prioritaires pour les secours.

Qui est concerné ?

- Les personnes âgées de 65 ans et plus ;
- Les personnes de 60 ans et plus reconnues inaptes au travail ;
- Les personnes adultes handicapées ;
- Les autres publics vulnérables du fait de leur isolement.

Comment s'inscrire ?

Un formulaire est à votre disposition au CCAS (Pôle Culturel et Social).

L'inscription est réalisée par la personne concernée, le représentant légal ou un tiers.

Rappel : les permanences du CCAS ont lieu les mardi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h de préférence sur rdv en contactant le : 06 14 33 32 09.





UN ATELIER CONVIVAL POUR DÉCODER LES MOTS DU NUMÉRIQUE

Une rencontre conviviale organisée par et avec le conseiller numérique mercredi 11 janvier dernier a permis aux participants de déjouer les codes, parfois complexes, du langage numérique. Retour sur ce moment de partage.

" Tout d'abord, merci à tous d'avoir participé à ce moment de partage et de convivialité qui nous a permis de faire plus ample connaissance.

Lors de cet atelier nous avons eu l'occasion d'échanger sur les actions menées jusqu'ici par le conseiller numérique dans la commune ainsi que sur les problématiques de chacun par le biais d'un brise-glace ludique : les mots du numérique.

En effet, c'est autour d'un café et d'une collation que nous avons pu discuter autour de certains mots clés de l'ère du numérique. En voici quelques exemples : GAFAM, phishing, spam.

L'idée était de souligner l'importance des anglicismes dans le domaine du numérique et d'y apporter des alternatives en

français afin d'aider le public à mieux comprendre ces concepts qui peuvent parfois paraître obscurs.

Par ailleurs, ce fut l'occasion pour ce groupe d'élèves très motivés de faire part de leurs difficultés et des axes d'amélioration à explorer dans les futurs ateliers.

In fine, j'ai grandement apprécié ce temps d'échanges et de débats enrichissants avec vous. J'espère que vous avez pris autant de plaisir à y participer que j'en ai eu à l'animer.

En espérant vous revoir très bientôt ! "



PROGRAMME DES PROCHAINS ATELIERS*

■ **Mercredi 5 avril**
de 14h00 à 16h00
salle du Conseil Municipal

" Deviens un super-héros du Net "

Quiz de sensibilisation auprès des jeunes et de leurs parents autour des principaux thèmes du numérique.

■ **Mercredi 19 avril**
de 14h00 à 16h00
salle du Conseil Municipal

Installer et utiliser l'application mobile de la commune Maires & Citoyens

Comment installer et créer un compte sur l'application de la mairie afin de retrouver toutes les actus et l'agenda des événements de la commune de façon intuitive et rapide



* **Malgré son départ au 1^{er} avril, le Conseiller Numérique assurera ces 2 ateliers**

Pour contacter le conseiller numérique :

Téléphone : 04 94 37 23 42 ou mail : conseiller-numerique@mairie-bras.fr

FIN DE MISSION DU CONSEILLER NUMÉRIQUE

Le conseiller Numérique de Bras, Thomas LABSOLU, a quitté ses fonctions ce 1^{er} avril. Il fait un point sur les actions menées depuis juillet 2021 avant de nous dire au revoir :



" Ayant entamé ma mission de Conseiller numérique pour la commune de Bras en juillet 2021, j'ai eu, depuis, le plaisir d'accompagner un nombre croissant d'administrés dans leurs usages du numérique.

Dans un premier temps, après avoir communiqué mes missions et les horaires de mes permanences à la population, j'ai pu observer qu'un groupe d'élèves très motivés et dynamiques revenaient de façon régulière pour des accompagnements individuels ou collectifs. Cela m'a permis de nouer du lien avec ce public désireux d'apprendre et de se former aux outils numériques.

Par la suite, dans l'optique de m'inscrire dans une démarche d'accompagnement suivi et sur le long terme j'ai proposé aux usagers des ateliers collectifs en fonction de leurs besoins.

Au fil des mois, je suis allé à la rencontre des Brassois et acteurs de la vie du village afin de faire connaître

mes missions ou participer à des projets sociaux ou associatifs. Je garderai un souvenir très positif de mon passage à la Mairie de Bras. En effet, cette première expérience en tant que Conseiller Numérique m'a conforté dans mon choix de parcours. J'ai tout particulièrement apprécié l'aspect humain de mon poste et les échanges toujours enrichissants avec les usagers. Force est de constater qu'à leurs côtés j'ai grandi et gagné en maturité.

J'adresse de chaleureux remerciements aux Brassois et à la Mairie de Bras pour leur accueil et leur bienveillance.

Dans le futur, j'espère pouvoir continuer à tout mettre en oeuvre pour que le numérique soit un facteur d'épanouissement et d'inclusion dans la vie quotidienne des administrés."

PERMANENCES D'UN AGENT FRANCE SERVICES

Le poste de conseiller numérique, lié à la commune par un contrat de 2 ans financé par l'État, a été une étape ponctuelle pour Bras : l'objectif de former et accompagner les Brassois dans la pratique des outils numériques et les guider vers l'autonomie est une mission réussie !

Un agent itinérant de la Provence Verte, également rattaché au dispositif France Services de l'État, prend le relai par des permanences bimensuelles à Bras pour vous accompagner dans vos démarches administratives du quotidien (CAF, retraite, Pôle Emploi, permis de conduire, carte grise, impôts, etc.).



L'AGENT ITINÉRANT FRANCE SERVICES VOUS ACCUEILLE SANS RENDEZ-VOUS LES :

- Mardi 4 avril 2023 de 14h00 à 17h00
- Mardi 18 avril 2023 de 14h00 à 17h00
- Mardi 2 mai 2023 de 14h00 à 17h00
- Mardi 16 mai 2023 de 14h00 à 17h00
- Mardi 6 juin 2023 de 14h00 à 17h00
- Mardi 20 juin 2023 de 14h00 à 17h00



MES BOUGIES NATURES

Une entreprise dédiée à la création et la vente de bougies parfumées a vu le jour en fin d'année 2022 dans notre village. Anaïs STANKOVIC vous présente son activité.



Bienvenue dans notre univers parfumé !

Soucieux de l'environnement et de votre santé nous vous proposons des fondants et bougies parfumés vegan, non testés sur les animaux, éco-responsables, biodégradables.

"Mes bougies Natures" a vu le jour en 2018. Après quelques années de tests sur tous nos produits, nous vous proposons enfin notre marque.

Nos matières premières sont sélectionnées avec soin pour que nos produits soient de qualité, avec des fournisseurs Français. Tout est fait à la main dans notre beau village à Bras.

Notre site internet est en cours de création, vous pouvez nous retrouver sur Facebook pour découvrir nos bougies parfumées, fondants parfumés et les senteurs proposées.

Vous trouverez des idées cadeaux à offrir ou à s'offrir, pour que votre maison devienne un véritable cocoon.



 Facebook : MesBougiesNatures



CINÉMA LE CERCLE

Le cinéma a toujours occupé une place importante à Bras. D'abord implanté dans différents lieux (bars, salle des fêtes...), il fut installé dans un bâtiment communal, "Le Cercle", en 2001.

Un triste constat s'impose à nous : la fréquentation actuelle du cinéma est insuffisante par rapport au financement dédié par la commune.

Chaque service public doit correspondre à un besoin des administrés. Le cinéma n'échappe pas à cette règle et nous vous invitons à utiliser sans modération ce service de proximité afin de le préserver et le maintenir dans les années à venir. Nous comptons sur vous.



Y'a quoi au cinéma ?

Pour suivre au fil des semaines la programmation du cinéma Le Cercle, rendez-vous sur :

- Le site www.allocine.fr
- Le site de la mairie www.mairie-bras.fr > Agenda
- Les panneaux d'affichage
- La page Facebook Mairie de Bras
- L'application mobile Maires & citoyens

En quelques chiffres

Une séance revient à 100€, soit près de 10 000€ / an

85 séances proposées / an

676 spectateurs en 2022, soit une moyenne de 7,95 spectateurs par séance

Subvention municipale par spectateur et par séance : 14,77 €

UN PEU D'HISTOIRE

Très confortable, la salle est équipée de 49 places. Aux normes ERP, elle peut accueillir deux personnes à mobilité réduite.

En 2003-2004, son exploitation est confiée à la société CRI (Cinéma Récréatif Industriel) en qualité de Cinéma Itinérant. Les projections étaient effectuées à partir de bobines de film 35mm sur des projecteurs de cinéma argentiques.

En 2013, la technologie numérique impose le remplacement du matériel car les producteurs de films ne peuvent plus se procurer de copies argentiques des nouveaux films lors de leur sortie en salle.

Âgé et fatigué, l'exploitant décide de s'arrêter en septembre 2015 pour des raisons de santé.

Après avoir étudié de nombreuses possibilités, la Municipalité a établi un partenariat avec Ciné 83 : Réseau associatif de diffusion cinématographique de la Ligue de l'Enseignement (Fédération des Œuvres Laïques du Var) qui gère plus de 15 salles dans notre région. Les projections ont alors repris en septembre 2018 : deux films sont proposés chaque vendredi à 18h30 et à 21h, au tarif unique de 6€ par séance et par personne.

Ciné 83 offre en majorité des films très récents, voire simultanément lors de leur sortie nationale.

Les projections sont assurées 48 semaines par an, exceptées la semaine de la fête votive, ainsi que les 3 premières semaines de septembre.

Charles Briata, agent municipal du Service Technique, a pris une retraite bien méritée en fin d'année dernière.

Charles a oeuvré pendant 22 ans au sein du service technique de la commune. Acteur principal de l'entretien des chemins communaux (65 km) avec l'épaveuse (tonte des herbes hautes des bords de routes notamment), sa polyvalence, sa disponibilité, sa gentillesse ont largement contribué à l'embellissement de notre beau village. Un de ses grands plaisirs était le déneigement de la commune

lors d'intempéries, rares dans nos contrées.

Grand pêcheur, Charles est également un joueur d'harmonica passionné. Il nous a régalés plus d'une fois lors de nos multiples événements musicaux.

Heureux propriétaire depuis peu d'un camping car, Charles a bien préparé sa retraite et nous lui souhaitons encore de beaux parcours, que ce soit à travers la France ou le long des rivières.



Changement de Directeur Général des Services : bienvenue à Bruno DESHAYS !



Cadre territorial, j'ai démarré ma carrière en 1986 en tant que Secrétaire Général de Mairie dans le Nord de la France. Ayant eu l'opportunité de connaître un parcours riche et varié, j'ai exercé notamment durant 20 ans les fonctions de Directeur Général des Services (DGS) au cœur de l'ancien bassin minier du Denais.

Originaire de la région PACA, où j'ai passé toute mon enfance, je suis heureux aujourd'hui de retrouver le Sud de la France.

Je suis marié et père de deux enfants. Adeptes avec mon épouse de randonnée, je pratique aussi le VTT durant mes moments de loisirs.

Le DGS coordonne, organise et anime les services municipaux pour la mise en œuvre des orientations, projets et décisions des élus.

À Bras depuis le 20 Février dernier, j'ai déjà pu apprécier l'accueil qui m'a été offert et le dynamisme de la commune. Je suis ravi de découvrir chaque jour ce magnifique territoire et de pouvoir œuvrer au bon fonctionnement de notre belle collectivité.



ENTREPRISES BRASSOISES : VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE EN SOUTIEN À NOS COLLÉGIENS DE BARJOLS

Vous êtes employeur ? Vous participez donc au financement de la formation professionnelle continue et de l'apprentissage par l'impôt sur les sociétés et l'impôt sur le revenu dans la catégorie BIC. Vous pouvez attribuer cette taxe à l'établissement d'apprentissage de votre choix.

Le collège de Barjols, dont la commune de Bras dépend, est autorisé à collecter cette taxe, du fait de sa section SEGPA (Classe de la 6^{ème} à la 3^{ème} accueillant les jeunes élèves présentant des difficultés scolaires importantes, pour leur permettre d'accéder à une formation professionnelle diplômante ou à la poursuite de leurs études après le cycle).

Verser cette taxe obligatoire au collège, c'est contribuer à la formation de ces jeunes élèves et les soutenir dans leurs projets professionnels.

■ À quoi sert la taxe d'apprentissage ?

La taxe d'apprentissage permet de financer les investissements en équipements pédagogiques.

Les taxes qui seront collectées serviront :

- À acheter du matériel (machines et outillage) pour mieux préparer les élèves aux formations professionnelles ;
- À financer un déplacement dans le cadre d'une visite d'un Centre de Formation et d'Apprentissage.

■ Comment participer ?

Il vous suffit de déclarer annuellement le solde de la taxe d'apprentissage sur la Déclaration Sociale Nominative d'avril 2023.

Vous choisissez l'unité pédagogique vers laquelle vous souhaitez verser votre solde de la taxe d'apprentissage.

Pour le collège Joseph d'Arbaud, il vous faudra indiquer :

- Le numéro de SIRET :
1983 09 28 8000 27
- Le numéro UAI : 083 09 28 H



UNE JOURNÉE AVEC LE SIVED



Une petite délégation d'élus a été conviée par le Président du Sived, Monsieur Éric Audibert, à visiter les 2 principaux sites de traitement des déchets de la région :

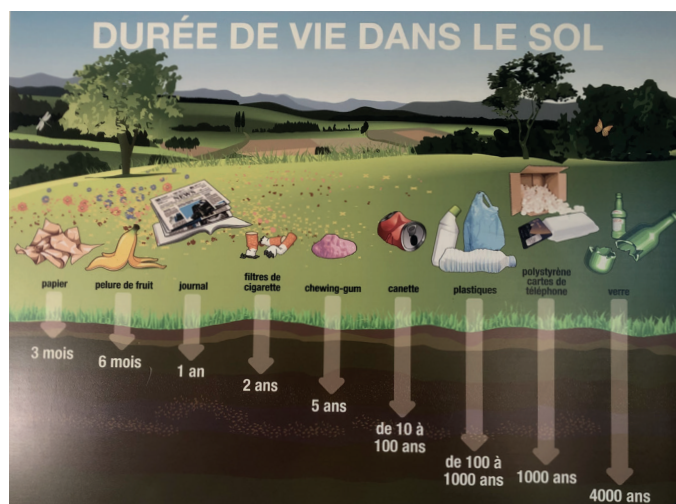
- **Celui de Ginasservis, où sont enfouis les déchets non recyclables de la poubelle noire (ISDND : Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux) ;**
- **Le centre de tri du Muy, où sont triés tous les emballages (carton, plastique, métal).**

Cette journée, très instructive, a permis de constater que le tri est très loin d'être respecté par les usagers. En effet les poubelles noires ne devraient plus contenir grand-chose :

- Vaisselle cassée ;
- Litière d'animaux ;
- Restes alimentaires non compostables (moules, huîtres, poissons, viande, os) ;
- Déchets hygiéniques (couches, cotons, masques, lingettes) ;
- Balayures et résidus divers.

Malheureusement, force est de constater que toute sorte de déchets qui pourraient être valorisés se retrouvent dans ces poubelles qui sont ensevelies. Cela a pour effet l'allongement conséquent de la durée de décomposition des déchets (de quelques mois à plusieurs milliers d'années en fonction de la nature des déchets) et l'aggravation de la pollution.

Il faut savoir que les poubelles noires sont stockées dans d'immenses "casiers", après avoir été étalées,



tassées, puis recouvertes d'une couche de terre. L'eau de pluie qui traverse ces déchets, appelée Lixiviat, est récupérée dans un bassin en contrebas pour être transférée par camions citernes vers un autre site afin d'être dépolluée ; le méthane dégagé par la décomposition des déchets est quant à lui récupéré puis brûlé par une torchère.

Les élus ont pu constater que des agents du Sived veillent à la propreté du site et de ses abords (ramassage quotidien de papiers ou plastiques qui auraient pu s'envoler).

Au centre de tri du Muy sont transportés les emballages des poubelles jaunes et les cartons.



Cette visite sur sites a mis l'accent sur l'importance du tri à la source par les particuliers afin de réduire sensiblement l'enfouissement massif polluant et coûteux de nos ordures ménagères. Le site actuel de Ginasservis ne pourra plus accepter d'autres déchets après un maximum de 19 ans de fonctionnement.



Ces déchets sont acheminés via des tapis roulants afin d'être triés à la fois mécaniquement et manuellement.

Plusieurs machines sont utilisées pour effectuer un tri assez précis tant au niveau calibre qu'au niveau matériau, forme et couleur :

- Le trieur optique permet d'identifier les déchets grâce à un faisceau lumineux qui repère les couleurs et un capteur infra-rouge qui détecte les matières ;
- Le trommel, sorte de grand tamis rotatif, trie les déchets en fonction de leur taille ;
- Le crible balistique trie les grandes familles de déchets (plastique, carton, papier, acier) en fonction de leur taille, de leur forme et de leur poids et permet de séparer les corps creux (flaconnages, aérosols) des corps plats (papiers, cartons) ;
- "L'aimant" attire les déchets en alu ou en acier (canettes, opercules métalliques...).

Par la suite les emballages triés sont compactés afin d'en faire des ballots qui sont revendus pour valorisation.

Un projet de création d'une unité de valorisation et de traitement multi-filières de déchets (OREVAL) est envisagé sur l'Agglomération Provence Verte afin de réduire l'enfouissement, de récupérer les matières, de rediriger vers les filières dédiées et de valoriser nos déchets.

En conclusion, plus que jamais le tri reste une priorité. Nous sommes les premiers maillons essentiels à la réduction de nos ordures ménagères et à la préservation de notre territoire.

Pour nous aider dans cette tâche, le Sived a récemment installé sur notre commune de nouveaux containers jaunes de tri pour les emballages et mis à disposition des colonnes de récupération des cartons.

Nos déchets sont des ressources qui peuvent être valorisées ! Nous avons tous à notre portée des petits gestes à accomplir pour la préservation de notre plus grande richesse, notre environnement.

Pour plus d'infos sur le tri des déchets :
www.sived83.com

LA MOBILITÉ À BRAS ET EN PROVENCE VERTE AVEC MOUV'ENBUS

L'Agglomération Provence Verte assure de manière pleine et entière, l'organisation des transports scolaires, urbains et interurbains sur l'ensemble des 28 communes du territoire.

L'Agglomération est compétente aux termes de ses statuts et des délibérations n°2019-43 et n°2019-66 du Conseil communautaire du 27 mars 2019 en matière de points d'arrêt, d'installation et d'entretien des abribus affectés à l'exercice de la compétence Transports.

Elle définit les conditions d'organisation des transports, notamment l'accueil des usagers de transports urbains et scolaires dans des conditions dignes et sécurisées, et est chargée de mettre aux

normes d'accessibilité et sécurisation des points d'arrêts sur l'ensemble de son ressort territorial.

Inscriptions :

La Direction des Transports et de la Mobilité assure les nouvelles inscriptions aux transports scolaires des élèves de l'enseignement primaire et secondaire, la distribution des cartes d'abonnement aux transports scolaires du réseau Mouv'énbus et les demandes de duplicatas. Rendez-vous sur :

<https://mouvenbus.monbus.mobi>.

Tout changement de situation familiale et / ou scolaire doit être notifié à la commune qui procède à la mise à jour du dossier de l'utilisateur concerné dans le logiciel Ubitransport.

GRILLE TARIFAIRE APPLICABLE DEPUIS LE 1^{ER} SEPTEMBRE 2022 SUR LE RÉSEAU MOUV'ENBUS

TITRE	CARACTERISTIQUES	Tarif au 01/07/2022	
Gratuit	Gratuité pour les enfants de moins de 4 ans		
Billet unitaire	Titre valable une heure pour les correspondances	1,50 €	
Billet aller-retour	Titre valable une journée	2 €	
Carte 10 voyages (Photo obligatoire)	Tarif normal	10 €	
	Tarif réduit * - Réservé aux scolaires et étudiants de - 26 ans sur justificatif de scolarité et les personnes âgées de + 65 ans	5 €	
Abonnement scolaire (Photo obligatoire)	Annuel	Tarif normal * - Réservé aux primaires, secondaires et étudiants de - 26 ans sur justificatif de scolarité 110 €	
	Titre complémentaire à un abonnement scolaire annuel **	Tarif normal - Réservé aux secondaires et étudiants de - 26 ans sur justificatif de scolarité et détenteurs d'un abonnement scolaire valide 30 €	
	Annuel	Tarif réduit - Réservé aux scolaires et étudiants de - 26 ans domiciliés hors Agglomération et scolarisés sur le territoire de l'Agglomération 120 €	
Abonnement (Photo obligatoire)	Mensuel 30/31 jours	Tarif normal	25 €
		Tarif réduit * - Réservé aux scolaires et étudiants de - 26 ans sur justificatif de scolarité et les personnes âgées de + 65 ans	12,50 €
	Annuel	Tarif normal	200 €
		Tarif réduit * - Réservé aux jeunes de 17 à 25 ans et aux personnes âgées de + 65 ans à - 74 ans	120 €
		Tarif réduit - Réservé aux personnes en apprentissage ou en formation rémunérée	120 €
Tarif OR * - Réservé aux personnes âgées de + 74 ans	15 €		
Abonnement Navette LIGNES : 101, 110 (Photo obligatoire)	Annuel	Tarif normal 10 €	
Carte Magnétique (Photo obligatoire)	1 ^{ère} carte hors scolaire	Frais de mise en service 5 €	
	Duplicata	Perte, Vol, Détérioration, ... 10 €	

* Tarifs réservés aux usagers domiciliés sur le territoire intercommunal de l'Agglomération Provence Verte sur présentation d'un justificatif de domicile daté de moins de trois mois.

** Modalités d'obtention de ce titre : Se référer au règlement intercommunal de transports scolaires.

Les 3 lignes de bus du réseau Mouv'énbus qui desservent la commune de Bras sont principalement scolaires mais peuvent être empruntées par un voyageur, sous réserve de place disponible et avec un titre de transport valide :

Ligne 208 - Bras / Brignoles
Ligne 212 - Bras / Saint Maximin
Ligne 218 - Bras / Lycées Saint Maximin



Toute information utile concernant les solutions de transports et mobilité développées par l'Agglomération Provence Verte (fiches horaires actualisées, grille tarifaire et règlements des transports) est consultable le site de l'Agglomération : www.caprovenceverte.fr/vie-pratique/transport-mobilite


2^{ÈME} PHASE DES TRAVAUX

Les travaux de renouvellement des réseaux rue Jean Jaurès sont en cours. L'avancement du chantier se déroule dans le respect du planning établi.



INFORMATION TRAVAUX

La commune vous tient régulièrement informés de l'évolution des travaux. Communiquez votre adresse mail à : echristmann@mairie-bras.fr pour recevoir les Points Info Travaux.

Consultez le Facebook de la mairie :  Mairie de Bras et le site Internet www.mairie-bras.fr

COMITÉS DE QUARTIER :

DES RENDEZ-VOUS POUR UN TEMPS DE DIALOGUE ENTRE ÉLUS ET HABITANTS

Le Maire, Franck PERO, et son équipe organisent des réunions de quartier. L'objectif de ces rencontres entre élus et Brassois est de mettre en place un temps d'échanges et d'écoute avec les riverains, afin de permettre aux habitants de prendre part aux projets municipaux.

En mai, le maire et les élus vous donneront rendez-vous dans votre quartier (voir découpage en visuels ci-dessous et ci-contre). Ces réunions serviront à faire le point sur les actions menées, mais surtout à échanger et dialoguer dans un esprit constructif sur des thématiques au cœur de la vie quotidienne. Nous vous invitons à aller à notre rencontre !

● ZONE 1

Mercredi 17 mai à 18h - Place Sadi Carnot

● ZONE 2

Lundi 15 mai à 18h - Place de la mairie

● ZONE 3

Jeudi 11 mai à 18h - Place des Allées

● ZONE 4

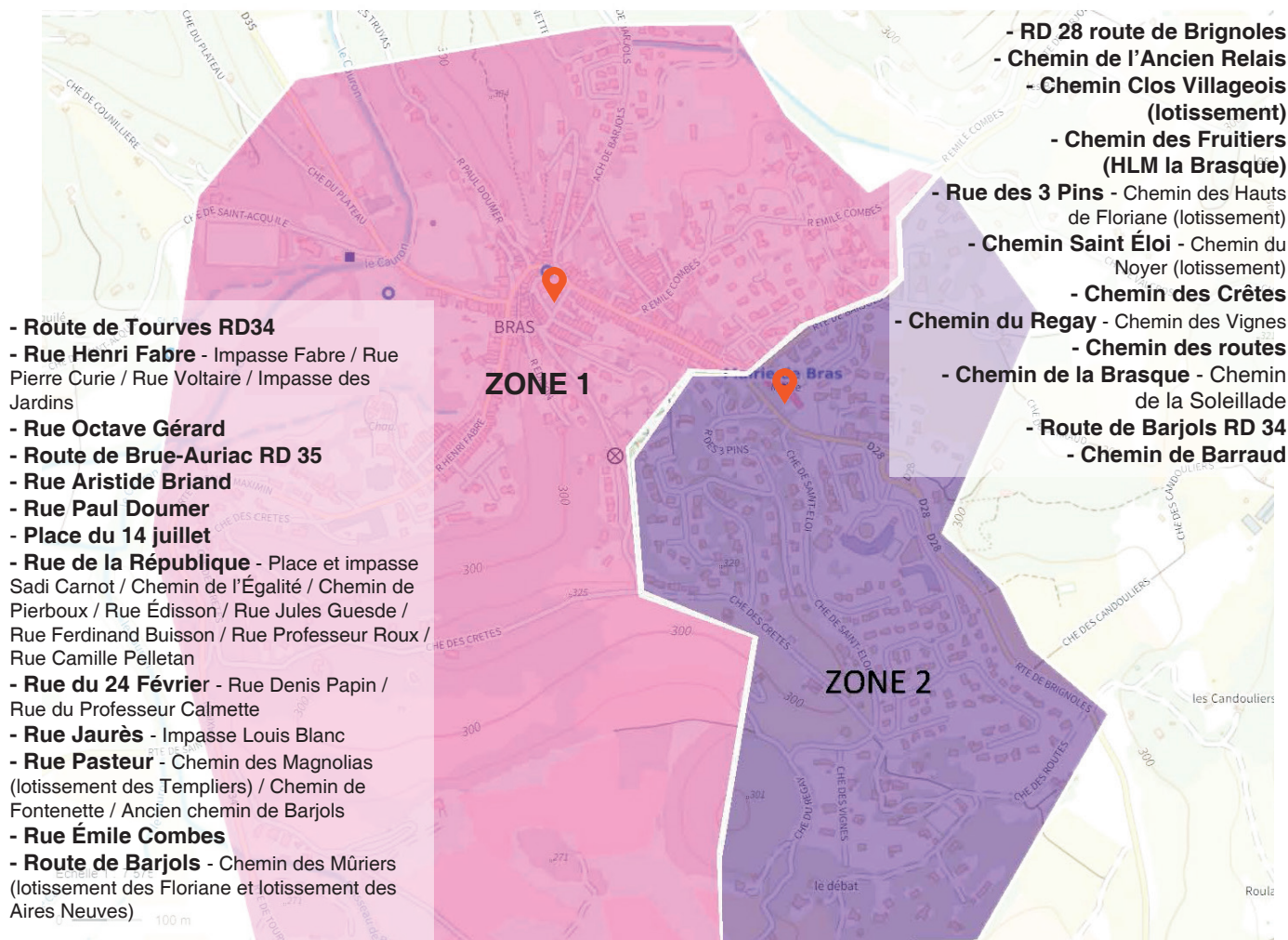
Lundi 9 mai à 18h - RD 34 - 100 m après le chemin des Bas Devansons

● ZONE 5

Jeudi 4 mai à 18h - RD 28 - Croisement du chemin de Saint Jean et du chemin des Gours Bénis

● ZONE 6

Mardi 2 mai à 18h - RD 28 route du Val - Entre le carrefour de Brignoles et le chemin de Masseboeuf



COMITÉS DE QUARTIERS

- Route de de Brue- Auriac RD 35
- Chemin du Plateau
- Chemin des Vaux - Chemin des Mouliniers
- Chemin de Couillière - Chemin de Pouarat / Chemin des Plantiers / Chemin des Régues
- Chemin de la Cadette - Chemin de Lourtaud (pont de l'Avocade) / Chemin d'Auriac Bellevue / Chemin de la Grande Pointe (entre Cadette et Auriac Bellevue)
- Chemin du Camp de Redon
- Chemin du Haut Camp de Redon
- Chemin dit de la Gérarde

ZONE 3

- Route de Barjols RD 34
- Rue Émile Combes
- Chemin des Aires Neuves
- Chemin des Bas de Devensions
- Chemin des Plans
- Ancien chemin de Barjols - Chemin de Cros Marin / Chemin des Chênes / Chemin de Pied Roubert
- Chemin des Jonquas
- Ancien chemin de Correns - Chemin du Brusquet / Chemin du Bas Defend
- Chemin de Valcros
- Chemin de Coudéne
- Chemin de Favori
- Chemin du Rail sur le chemin
- Chemin de la Colle

ZONE 4

ZONE 5

ZONE 6

- Chemin des Gourgs Bénis
- Chemin Saint Jean - Chemin des Rups / Chemin des Oliviers / Chemin des Hauts Grecs / Chemin des Hauts de Saint Jean
- Chemin des Bas grecs
- Chemin des Hauts Grecs
- Chemin du Grand Temple - Chemin du Petit Temple / Chemin de Muscapeau
- Chemin de Campanses
- Chemin des Cyprès
- Route de Tourves - Chemin de la Verrerie
- Chemin du Val à Saint Maximin - Chemin de la Bernarde
- Route de Saint Maximin (RD28)
- Chemin des Crêtes (zones 1 et 2 également)

- Route « Le Val » (RD 28) - Chemin de Masseboeuf / Chemin de Masseboeuf dit des Adrets
- Route de Brignoles RD35 - Chemin de Courumi (nom voté au Conseil Municipal) / Chemin des Routes / Chemin des Signols / Chemin de Roulane / Chemin de l'Apreviel / Chemin Notre Dame d'Esperance / Chemin du Val à Saint Maximin (également zone 5) / Chemin des Piffans / Chemin de Roulane / Chemin des Candouliers

VACANCES D'HIVER À L'ACCUEIL DE LOISIRS

Pas de répit pendant les vacances pour nos petits écoliers ! Pour les enfants inscrits à l'accueil de loisirs, de multiples activités ont été proposées, pour leur plus grand plaisir.

■ En collaboration avec les volontaires du service civique

Un atelier ludique intergénérationnel autour du jeu et de la mémoire avec nos 2 volontaires en service civique du CCAS Érika et Alicia.



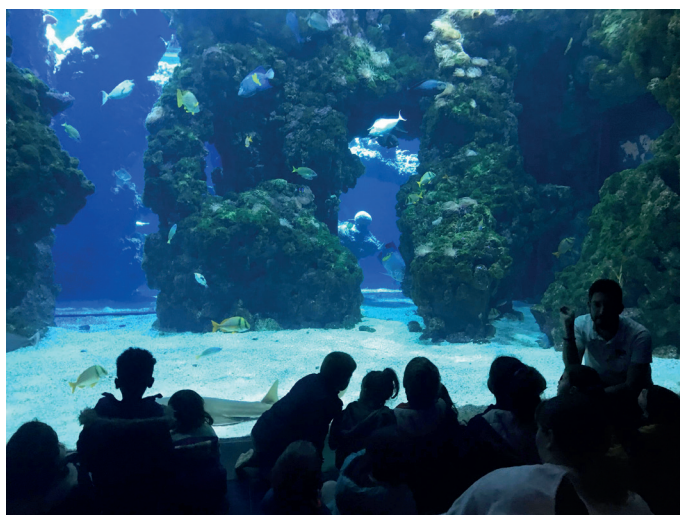
■ Par l'équipe d'animation

- Un escape game pour le groupe des enfants âgés de 8 à 11 ans
- Une création d'œuvre marine confectionnée à partir de déchets ramassés dans la cour de l'école pour le groupe des enfants âgés de 6 à 8 ans
- La réalisation d'une fresque océane à base de divers matériaux (sable, papier crépon, peinture, déchets) pour les enfants âgés de 3 à 5 ans. Pour ce projet, nous avons eu l'aide précieuse de Claire, en mission à l'Accueil de Loisirs dans le cadre de la Bourse au BAFA.



■ Les enfants ont également eu la joie de faire des sorties !

- Les enfants présents la 1^{ère} semaine ont eu la chance d'aller au **Musée Océanographique de Monaco**. Cerise sur le gâteau : en plus de la visite, les enfants ont pu profiter d'une animation proposée par les animateurs du Musée.



- La 2^{ème} semaine de cette période de vacances, les enfants se sont rendus au **Zoo de la Barben**. Clou du spectacle, l'exploration du monde animal a débuté à bord du petit train !



DES OPPORTUNITÉS À BRAS POUR NOS JEUNES



Un contrat d'apprentissage aux espaces verts

La commune propose un contrat en alternance à tout étudiant en contrat d'apprentissage : CAP Métiers de l'agriculture, option horticulture, pépinière à compter de septembre.

■ Mission principale :

Entretien et mise en valeur des espaces verts et infrastructures sportives / de loisirs de la commune.

■ Organisation de l'alternance :

Durée de formation : 2 ans
3 semaines au Service Technique Municipal et 1 semaine à l'école + toutes les vacances scolaires au Service Technique.
5 semaines de congé annuels.

■ Infos pratiques :

Permis B exigé.
Merci d'envoyer votre dossier de candidature par mail à secretariat@mairie-bras.fr

RECRUTEMENT DE VOLONTAIRES EN SERVICE CIVIQUE



SERVICE CIVIQUE

Une mission pour chacun au service de tous

Comme dit en page 5 rubrique CCAS de cette édition, nos 2 services civiques Alicia et Érika ont terminé leur mission ce dernier week-end de mars. Place à 2 nouvelles recrues pour remplir la mission d'Ambassadeur de lien social pour briser l'isolement.

Les missions :

- Lien avec le tissu associatif
- Appels de courtoisie basés sur le Registre Nominatif d'Urgence
- Visites à domicile
- Soyez force de proposition pour mettre en place des actions en rapport avec le lien social !

La commune recherche donc deux jeunes âgés entre 17 et 25 ans à compter du 2 mai pour une durée de 8 mois. Les candidatures (CV + lettre de motivation) sont à envoyer par mail à : ccas@mairie-bras.fr.

Vous avez des questions ?

Contactez Nicolas ROBIN au 06 22 31 82 17



Comme annoncé dans le précédent journal, nous avons fait appel à un nouveau prestataire pour la gestion enfance : restauration scolaire, accueil périscolaire du matin et du soir, accueil de loisirs du mercredi et des vacances scolaires.

Le portail famille du nouveau logiciel ICAP simplifie la gestion et l'organisation des parents. Très simple d'utilisation, il est accessible à tous.

Il permet aux familles d'accéder à différents services du logiciel depuis leur connexion internet. Les démarches administratives des familles sont facilitées. Elles peuvent saisir leurs demandes directement sur cette nouvelle interface.

Les familles peuvent :

- réserver et inscrire leurs enfants aux différentes prestations : restauration scolaire, accueil périscolaire du matin et du soir, accueil de loisirs du mercredi et des vacances scolaires ;
- suivre les activités ;
- consulter et régler leurs factures en ligne.

Ce logiciel, déjà approuvé par d'autres communes, va répondre aux attentes et souhaits des familles et de la collectivité.

NOUVEAU !

Au 1^{er} avril, les règlements intérieurs des services municipaux (restauration scolaire, accueils périodiques et accueil de loisirs) ont également changé :

- La demande de nombreux parents de repasser à l'ancien système de réservation, au jeudi S-1, a été entendue par la Municipalité. En période scolaire, les inscriptions aux services précités se font à nouveau au plus tard le jeudi de la semaine qui précède.
- Pour les vacances scolaires : se référer au calendrier d'inscription joint au Document Unique d'Inscription, mentionnant la période d'inscription.
- Le paiement pourra s'effectuer par chèque ou espèces, en ligne via le portail famille, ou désormais, par prélèvement automatique.
- En cas d'impayé, vous ne pourrez pas réserver pour le mois suivant l'émission de la facture. Votre enfant ne sera donc pas accueilli dans le(s) service(s) concerné(s).

Les nouveaux règlements intérieurs sont consultables sur le site de la mairie rubrique "Autour de l'école" ou à disposition au secrétariat de la mairie.

Toute difficulté rencontrée doit être signalée auprès du secrétariat, qui se tient à votre disposition pour toute question.

CABINET MÉDICAL À LOUER À UN MÉDECIN GÉNÉRALISTE

La commune lance un appel à tout médecin généraliste désireux de s'installer dans ses locaux, à un loyer attractif.

En juin 2019, la Municipalité de Bras a créé un cabinet médical sur la commune.

Idéalement situé, il se trouve aux abords des commerces de proximité (Pharmacie, supérette, boulangerie...) et de l'école, au cœur des résidences familiales. Sur un axe fréquenté, le stationnement est aisé avec de nombreuses places.

Ce cabinet, situé au rez-de-chaussée, est aux normes PMR (Personnes à Mobilité Réduite) pour faciliter l'accès aux locaux. Climatisé, il est doté d'une cuisine, une douche, une salle de soins et d'une salle d'attente.

**Pour tout renseignement, merci de contacter Franck Pero - Maire de Bras :
Tél: 06 12 37 20 48 - Email : fpero@mairie-bras.fr**



FÊTE DU PRINTEMPS

Appel à candidatures aux producteurs et artisans

La Fête du Printemps de Bras aura lieu dimanche 7 mai en journée, place des Allées.

Vous êtes artisan, producteur local ? Vous souhaitez exposer et vendre vos produits lors de cette journée ? Inscrivez-vous auprès de l'adjoint délégué aux festivités, Jérémy MESSAOUDI :
jmessaoudi@mairie-bras.fr.

Au programme de cette journée tant attendue :

- un vide greniers : pour obtenir un emplacement, inscrivez-vous auprès de la Police Municipale à : police@mairie-bras.fr ;
- une foire aux plants et graines ;
- un marché artisanal, de producteurs.

Vous souhaitez contribuer au succès de cette journée ? Nous serons heureux de vous compter parmi nous !



FÊTE DE LA MUSIQUE ET SOIRÉES MUSICALES

Appel à candidatures aux musiciens

Pour vous offrir un été des plus festifs, la commune a décidé d'organiser des concerts tous les samedis en juillet et août !

Coup d'envoi de ces festivités : la Fête de la Musique. Pour que ces soirées musicales soient un réel succès, nous avons besoin de vous, musiciens !

Durant tout l'été, vous aurez de multiples occasions d'être sur scène à Bras :

- À la Fête de la musique (samedi 24 juin)
- Au bal du mardi 13 juillet
- Aux concerts qui seront proposés chaque samedi soir en juillet et août.

Envoyez votre candidature par mail à Jérémy Messaoudi : jmessaoudi@mairie-bras.fr



RETOUR EN IMAGES

Le 1^{er} trimestre 2023 a été marqué par de nombreuses manifestations organisées par la médiathèque.

Nuit de la Lecture, spectacle "Debout Léonie", challenges de jeux vidéo "Just dance" ou encore "Mario Kart", et ateliers créatifs de Pop Up. Chaque animation a su trouver son public !



Media theque

Bébés lecteurs
DE 0 À 3 ANS

Vendredi
28 avril
de 10h à 11h

Séance bébés lecteurs chaque dernier vendredi du mois à la médiathèque de Bras, sur inscription.

SÉANCE DE BÉBÉS LECTEURS À LA MÉDIATHÈQUE

Depuis le mois de mars, des séances bébés lecteurs sont mises en place à la médiathèque.

VOTRE ENFANT EST ÂGÉ DE 0 À 3 ANS ?

Chaque dernier vendredi du mois, venez partager une heure de lecture et d'échanges en toute complicité au sein d'un groupe parents / enfants.

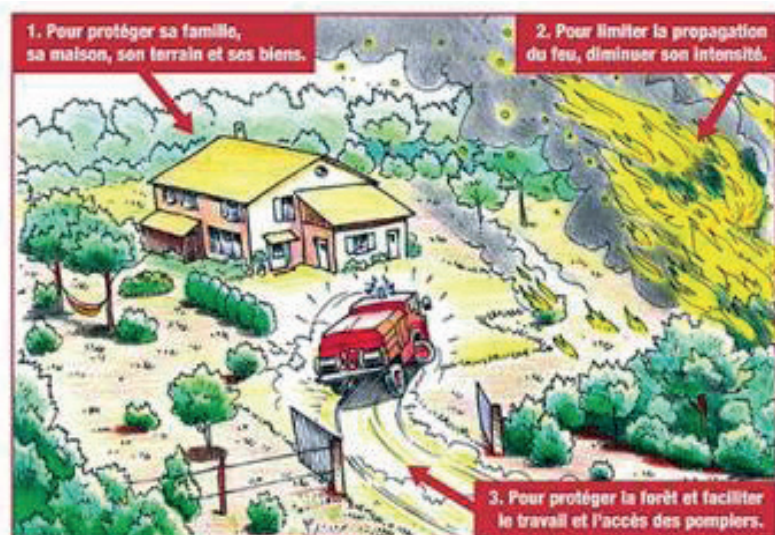
Pour vous inscrire :

Mail : mediatheque@mairie-bras.fr

Tél.: 09 75 23 56 41

OBLIGATIONS LÉGALES DE DÉBROUSSAILLEMENT

■ POURQUOI DÉBROUSSAILER ?



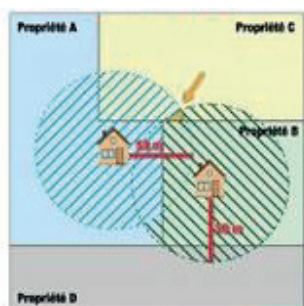
■ DÉBROUSSAILER, C'EST :

- S'auto-protéger
- Anticiper la venue du feu
- Respecter la loi et ne pas s'exposer à des sanctions pénales.

■ OÙ DÉBROUSSAILER ?

Les zones à débroussailler sont différentes selon le classement au PLU de votre terrain et ceux de vos voisins.

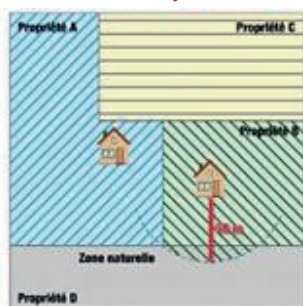
HORS ZONE URBAINE



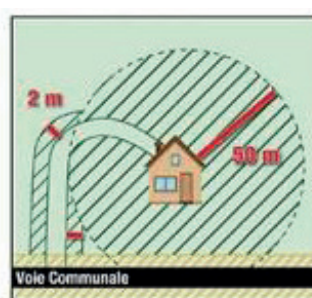
Obligation de débroussailler autour de votre construction dans un rayon de **50 mètres** même si la zone à débroussailler est en partie chez le voisin.

Entre les constructions de A et de B, c'est celle de A qui est la plus proche du terrain C. Donc A débroussaile la partie où les obligations de A et B se superposent chez C.

EN ZONE URBAINE, ZAC, LOTISSEMENT, CAMPING



Votre propriété doit être débroussaillée dans son intégralité. Si une zone naturelle est à **moins de 50 mètres** de votre construction, vous devez débroussailler cette zone dans la limite d'un rayon de **50 mètres** de votre construction.



- Propriété
 - Zone à débroussailler par le propriétaire
 - Zone à débroussailler par la commune
- Débroussaillage jusqu'à **50 mètres** autour de votre construction.
- Débroussaillage jusqu'à **2 mètres** aux abords de la voie privée.

- La loi oblige tout propriétaire situé en forêt ou à moins de 200 m d'une forêt à débroussailler son terrain et le chemin d'accès.

Suis-je à moins de 200 m de la forêt ? Consultez le site www.sigvar.org

- Tout contrevenant s'expose à une amende de 135 €. Suite à une mise en demeure restée sans effet, il s'expose à une amende de 30 €/m² non débroussaillé.

- Pour effectuer vos obligations légales de débroussaillage sur un terrain de votre voisin, il faut lui demander une autorisation par courrier recommandé en l'informant des travaux prévus (possibilité de connaître son identité en demandant à la mairie).

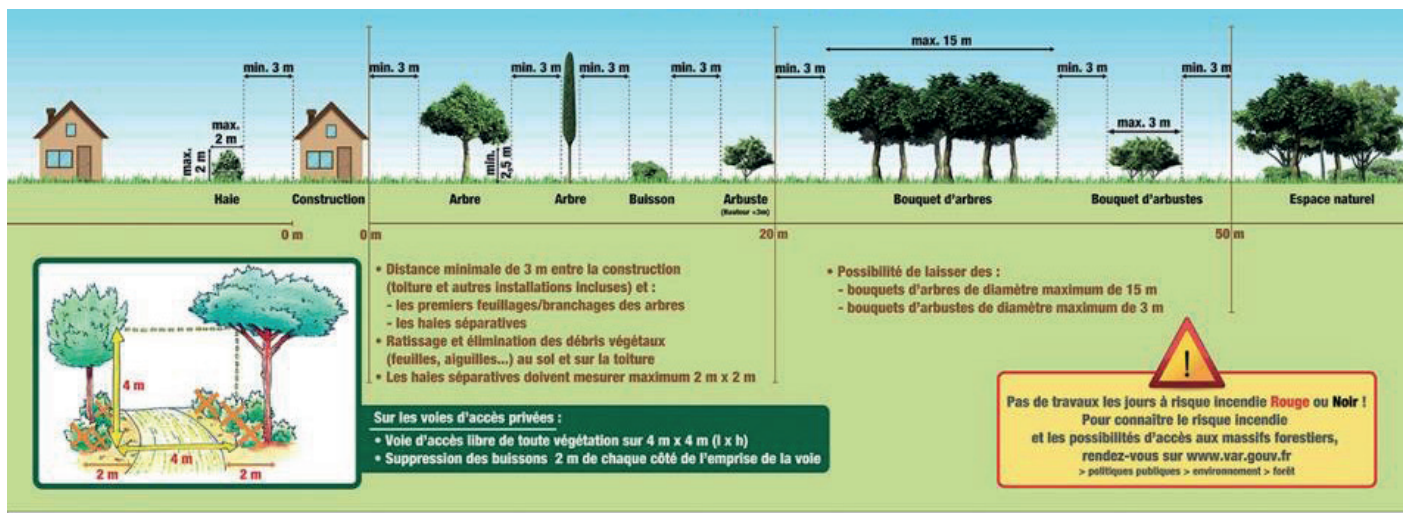
- Dans le cadre d'un lotissement, pensez à mutualiser les frais liés au débroussaillage obligatoire.

- La commune débroussaile **2 mètres de part et d'autre des voies communales même si cette obligation se superpose avec les obligations légales de débroussaillage des particuliers.**

COMITÉ COMMUNAL DES FEUX DE FORÊTS

■ COMMENT DÉBROUSSILLER ?

- Distance minimale de 3 m entre le feuillage / branchage de chaque arbre, arbuste ou buisson
- Élimination des arbres, arbustes et buissons morts ou malades
- Élimination des arbres, arbustes et buissons dominés par feuillage / branchage d'un autre arbre
- Élagage des branches des arbres sur 2,5 m.



■ RÈGLEMENTATION DE L'EMPLOI DU FEU

Interdiction en tout lieu et en tout temps de brûler les déchets verts (déchets de jardin, taille...)
 Interdiction de jeter des objets en ignition (ex : mégots de cigarette) dans les bois, forêts, landes, maquis et garrigues.

	Règlementation à l'intérieur des bois, forêts, landes, maquis, garrigues et à moins de 200 m de ces espaces											
	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Porter ou allumer un feu	INTERDIT											
Fumer *	INTERDIT											
Incinerer des végétaux coupés ou sur pied issus de :	INTERDIT											
<ul style="list-style-type: none"> • Obligation Légale de Débroussaillage • Végétaux infestés par des organismes nuisibles • Travaux agricoles/forestiers 	TOLÉRÉ			INTERDIT sauf si dérogation préfectorale pour travaux d'intérêt général						TOLÉRÉ		
Ecobuer (horticulteurs)	INTERDIT											
Allumer des feux de cuisson ou d'artifice	POSSIBLE si absence de vent sauf si épisode de pollution d'air **			INTERDIT sauf si dérogation préfectorale pour travaux d'intérêt général						POSSIBLE si vent inférieur à 40 km/h sauf si épisode de pollution d'air **		
	POSSIBLE si vent inférieur à 40 km/h sauf si épisode de pollution d'air **											

* Uniquement en forêt (aucune restriction dans la zone des 200 m)

** Pour connaître les données de pollution de l'air sur votre commune : www.airpaca.org

- Entre 8h et 16h30 par vent faible, éloigné des arbres.
- Surveillance permanente avec moyen d'extinction.
- En fin d'opération : extinction totale du foyer par « noyage ».

LES ORIGINES DE LA FÊTE DU TOMBEREAU



■ La cascade

La fête fait partie de notre patrimoine et a lieu chaque année le lundi de Pentecôte sur le site dit "du Tombereau", confluent du fleuve l'Argens (qui prend sa source à moins de 5 km, à Seillons Source d'Argens) et du Cauron (son premier affluent).

Une magnifique cascade, qui est malheureusement de moins en

moins visible, apporte une touche touristique à ce lieu connu de toute la région. On y trouve calme et fraîcheur et l'on peut profiter de la vaste clairière et de l'aire de pique-nique aménagée en 2022 par le Conseil Départemental.

Cette cascade, faut-il le rappeler, est le résultat de travaux de détournement de l'Argens par les

Romains dans le but d'alimenter le moulin à blé, aujourd'hui occupé par la ferme de la "Bouïsse".

À l'origine, l'endroit s'appelait "Tombe l'eau", puis, par déformation, s'est transformé en "Tombereau". Ce site est toujours très apprécié, pas seulement par les pêcheurs et les randonneurs, mais de tous.

■ La fête

La fête du Tombereau, spécifiquement brassoise, est sans doute la plus ancienne connue de notre village. Elle remonte loin dans notre histoire : Moyen Âge, Renaissance, XVIII^{ème} siècle ? Il n'y a pas de certitude... Elle est, quoiqu'il en soit, dédiée à la fois à la jeunesse et au printemps. Pourquoi ce jour-là avait-il été choisi ? Nous sommes au cœur du printemps, les frimas de l'hiver sont bien passés et on pouvait espérer des conditions météorologiques agréables.

Chaque année, à cette date, les villageois se retrouvaient pour une journée champêtre animée par des épreuves sportives (concours de pêche, courses diverses, ball trap, pétanque, jeux d'enfants) mais aussi par

BALADE AU FIL DU TEMPS

des activités festives (chorale, "balette" sur le pont du Cauron) et bien sûr un pique-nique géant.

Jadis la jeunesse était donc à l'honneur ce jour-là. C'est elle qui menait le bal. Cela commençait au village où les groupes de garçons et de filles, vêtus de leur tenue provençale, se rassemblaient et partaient en bandes joyeuses en chantant et en dansant la farandole jusqu'au site du Tombereau, parcourant ainsi plus de 3 km le long des rives du Cauron.

Après 2 années bloquées par la crise sanitaire, notre fête brassoise a enfin repris ses droits en 2022. Elle fait partie d'un héritage légué par les générations qui nous ont précédées, et que nous devons transmettre aux générations futures afin de constituer un patrimoine pour demain. Nul doute que la fête du Tombereau sera encore plus belle en 2023.

Rendez-vous lundi 29 mai !

Une chanson dédiée à cette journée illustre bien cet appel à la vie, à l'amitié, à l'amour et à la bonne chair, vantant également la richesse de nos cours d'eau (poissons, écrevisses...).

Elle comptait cinq couplets. Le refrain en Provençal que voici était repris en chœur par tous les participants :

***"Parten de Bras en fen la farandole
Vous, jouines gens, sautas, dansas, cantas
Per s'embrassas,
vous fissant pas d'oure
A casu segur n'a qu'espearien pas !"***

Traduit en Français :

***"Partant de Bras en faisant la farandole,
Vous jeunes gens, sautez, dansez, chantez
Pour vous embrasser,
ne vous fixez pas d'heure
Ça c'est sûr, ils n'attendent pas !"***



Fête du Tombereau - Édition 2022

EXPRESSIONS FLAMENCA

L'association Expressions Flamenca organise les 15 et 16 avril prochains un stage de chant et de danse Flamenca au Pôle Culturel et Social de Bras. Ce stage est ouvert à toutes les personnes voulant s'initier à l'art du Flamenco du débutant au confirmé.

Jeune association sur Bras, nous désirons faire connaître le Flamenco et ce stage dirigé par Paco el Lobo au chant et la Churri à la danse ne peut que vous faire découvrir le Flamenco dans sa grandeur.

Paco el Lobo s'est passionné très tôt pour le Flamenco : on dit de lui qu'il est un des rares véritables héritiers de la grande tradition Flamenca. Cantaor gitan, Paco est capable d'interpréter avec maîtrise les quelques 60 styles de flamenco recensés.

Initié tout jeune par les maîtres pépé de la Matrona, Rafael Romero, Juan Varea et Paco de Lucia, il se spécialise aussi dans le chant pour la danse. Il fréquente depuis son adolescence Les Camaron de la Isla, Enrique Morente et bien d'autres.

Très sollicité en récital solo, il a également au cours de sa carrière internationale créé plusieurs groupes au sein desquels il réunit musiciens et danseurs.

Parcourant le monde entier, il défend avec ferveur son art qu'il maîtrise comme peu et soucieux de le transmettre en toute modestie comme professeur et musicien. Souvent invité par différentes formations, il s'intègre tout en respectant les traditions flamenca. Dernièrement reconnu par ses pairs, il a été le premier artiste étranger à avoir eu l'honneur d'être invité à participer à la Fiesta de la Buleria à Jerez de la Frontera, haut lieu des grands maîtres du Flamenco.

La Churri, Stéphanie Fernandez commence sa formation de danse flamenca et en danse espagnole dans les terres éloignées du Mexique, ensuite à Nantes où elle rencontre Isabelle Pemartin, Olga Marquez. Dans le même temps elle voyage en Andalousie pour approfondir sa danse flamenca avec divers grands noms du flamenco, Juana Amaya, Carmen Ledesma, Juan Parades et d'autres grands artistes.

En 2018 elle crée l'association de flamenco Les Deux Lunes et s'investit auprès d'autres groupes et artistes de danses et musiques (arabo andalou, danse

africaine). Baptisée du nom de la Churri par el cantaor Paco El Lobo dont elle suit l'enseignement de cante depuis de nombreuses années.

Notre association Expressions Flamenca et son professeur Isabelle Pemartin vous attendent nombreux à cette première à Bras.



Cours de flamenco et sévillanas avec notre professeur
Isabelle Pemartin

ATELIER DE FLAMENCO CHANT ET DANSE
Niveau débutant
animé par:
Paco el Lobo au chant et la Churri à la danse

à la salle du pôle culturel de BRAS
Samedi 15 AVRIL
de 10H à 12H et de 13H à 15H
et dimanche 16 AVRIL
de 10H à 12H

Tarif exclusif 80€

Inscription obligatoire avant le 31/03
Paiement dès l'inscription
CONTACT:
06 87 37 53 14
expressionsflamenca83@gmail.com

Pour tous renseignements contactez le 06 87 37 53 14.

UNE PAGE SE TOURNE POUR LA BD EN FÊTE

Le festival 2022 s'est très bien déroulé, fin septembre dernier, grâce à la présence de tous les bénévoles sur les deux jours. Les dessinateurs accueillis étaient très contents de leur séjour et ne demandaient qu'à revenir.

Cependant, après 19 ans de festivals, l'association "La BD en Fête" a tiré sa révérence.

En effet, en raison de difficultés successives : la crise sanitaire due au COVID, le recrutement des dessinateurs (15 en 2022, le Festival en a accueillis jusqu'à 32 les années précédentes), le logement chez l'habitant qui s'est raréfié, la démission du Président et des membres du bureau, l'assemblée administrative a décidé de ne pas reconduire cette manifestation en 2023 et de dissoudre l'association "La BD en Fête".

Conformément à l'article 9 de la loi du 01/07/1901 relatif à la dissolution d'une association et au décret du 16/08/1901, l'actif restant a été réparti comme suit :

- 1 139.02 € versés au Centre Communal d'Action Sociale de Bras.
- 1 149.37 € versés à la coopérative scolaire de l'école de Bras.



LES RIVES DU CAURON, C'EST REPARTI !

Après l'annonce de la démission générale du conseil d'administration de l'association Les Rives du Cauron en novembre dernier, Arlette Pautrier a été élue pour constituer un nouveau conseil d'administration.

Une présence massive à l'assemblée générale du 26 janvier 2023 a permis l'élection d'un nouveau conseil d'administration qui a été élu à l'unanimité.

Arlette Pautrier a présenté le nouveau bureau ainsi constitué :

- Arlette Pautrier comme présidente de l'association
- Ghislaine Sabatier en tant que vice-présidente,
- Michel Postic comme trésorier,
- Ghislaine Postic comme secrétaire,
- 3 administratrices : Françoise Garcia, Chantal Dreano et Dominique De Puydt,
- Monique Combes en tant que vérificateur aux comptes.

Nous remercions la présidente de Générations Mouvement du Var, M^{me} Annie Laboire, pour sa présence et son soutien ainsi que tous les membres, anciens et nouveaux adhérents présents en grand nombre.

Nous sommes tous heureux de pouvoir reprendre les activités de l'association dès le 2 février.

Nous allons poursuivre dans les grandes lignes comme auparavant avec un loto tous les jeudi après-midi.

Le programme du 1^{er} semestre a été présenté avec ses traditionnels goûters de crêpes, d'oreillettes, d'anniversaires, le grand loto ouvert à tous qui aura lieu le dimanche 16 avril et une sortie à la journée aux Saintes Maries de la Mer en mai.

Longue vie aux Rives du Cauron !



PAROLE AUX ASSOCIATIONS

L'UNC A PERDU L'UN DES SIENS

"Quand il est mort le poète, tous ses amis pleuraient" comme l'a chanté Gilbert Becaud. Toutes nos larmes sont autant de fleurs d'amitié qui l'accompagnent sur son chemin d'éternité.

Mr François CINI depuis 2005 était adhérent de l'UNC BRAS, en tant que Vice Président, Secrétaire et Correspondant au journal "la voix du combattant". Ses textes et poèmes étaient attendus avec impatience par les adhérents. Nous nous sentions déjà bien démunis quand, pour des raisons personnelles, il a arrêté d'écrire. Aujourd'hui le vide est encore plus grand.



Planning des cours à Bras

Lundi - Salle Boschero	18H45-19H45	Pilates**/Circuit training
	20H00-21H15	Pilates Fusion®*
Jeudi - Salle Asso Pôle culturel	19H00-20H00	Mobility Stretch***
	20H15-21H30	Pilates Fusion®*



*Pilates fusion®: discipline hybride sur une base Pilates** exercices permettant un travail de mobilité, de souplesse, d'impulsivité sur un rythme cardio-vasculaire en musique

** Pilates : Renforcement musculaire profond de l'ensemble du squelette en conscience

*** Mobility Stretch : Exercices de mobilité articulaire et de souplesse



Tarifs des cours *

Carnet de 10 séances	80 Euros
Année en illimitée (10mois)	450 Euros
Mi-année en illimitée (5mois)	280 Euros
Mois en illimité	70 Euros

*cotisation annuelle 45 Euros

Stage "Workout" à Saint-Maximin

1er samedi du mois	Salle Antarès	14H00-17H00	Pilates Fusion®* + 1 atelier découverte	15 Euros
--------------------	---------------	-------------	---	----------

CAP'ART, LA PLUS BELLE IMAGE DE TOI

Née à la fois de la passion pour le sport et de l'amitié entre 3 amies, Michèle, Magali et Céline, Cap'art voit le jour en juin 2022.

Association sportive loi 1901, nous nous exprimons sur la commune de Bras depuis septembre 2022. Nous comptons près de 40 adhérents Brassois dans la majorité mais pas seulement, des Saint-Maximinois, des Tourvains aussi.

Cap'art a la chance de proposer en exclusivité dans le département du Var, un entraînement cross-disciplines né sur Paris en 2017, le Pilates Fusion® : la barre au sol, le yoga, le Pilates et mouvements fonctionnels se mêlent sur une musique presque hypnotique pour former un flow de 60' destiné à solliciter l'ensemble de vos muscles tout en affinant votre silhouette.

Dès le mois d'octobre 2022, nos adhérents se sont investis dans l'opération "Octobre Rose". Aidé par notre partenaire Serge Picot, agent immobilier du groupe Safti, nous avons pu reverser 208€ à la Ligue contre le Cancer.

Venez nous retrouver les Lundi & Jeudi, cours d'essai gratuit !

Contact :

Céline : 06 03 02 49 39

Michèle : 06 62 59 89 02

Magali : 07 86 27 95 46

Mail : cap_art@yahoo.com



Article non reçu

Article non reçu

Christian ROERO
"Pour Bras tout Simplement"

Patrick BERNARD et Patrick GAZAN
"Pour le renouveau de Bras"

Afin de garantir la liberté d'expression et en application de la loi n°2002-276 du 27 mars 2002 relative à la démocratie de proximité, un espace d'opinion équivalent est consacré à chaque groupe d'opposition représenté au sein du Conseil municipal. Les textes sont publiés sous l'entière responsabilité de leurs auteurs. La Municipalité décline toute responsabilité face au contenu édité.

AVRIL

SAMEDI 1

- Country** / De 11h à 01h - Salle des Fêtes François Boschero
The Black Horses : 06 30 35 03 79
- Ludothèque** / De 14h30 à 16h30 - Médiathèque
- Atelier de Pâques** / De 14h30 à 16h30 - Salle associative du Pôle Culturel et Social
Les Pitchouns brassois : 06 21 73 29 31
- Soirée Scrabble** / 20h - Salle de réunion du Pôle Culturel et Social
Accorderie : 06 42 91 81 73

DIMANCHE 2

- Après-midi dansante** / 14h - Salle des Fêtes François Boschero
Fnaca : 06 09 55 73 33

MERCREDI 5

- Atelier numérique : " Deviens un super-héros du Net ", Quiz de sensibilisation pour enfants & parents** / De 14h à 16h - Salle du Conseil Municipal

SAMEDI 8

- Stage de Sévillanes** / De 10h à 12h - Salle associative du Pôle Culturel et Social
Expression Flamenca : 06 87 37 53 14

JEUDI 13

- Inauguration du parc photovoltaïque** / 11h - Sur site

SAMEDI 15

- Atelier Tricot** / De 10h à 12h - Salle de réunion du Pôle Culturel et Social
De fil en aiguille : 06 21 73 29 31
- Atelier "Chercheur en herbe"** / 10h - Médiathèque
- Soirée contrée** / 20h - Salle des Fêtes François Boschero
Accorderie : 06 42 91 81 73

SAMEDI 15 & DIMANCHE 16

- Festival Flamenco** / Journées - Salle associative du Pôle Culturel et Social
Expression Flamenca : 06 87 37 53 14

DIMANCHE 16

- Grand loto** / 15h - Salle des Fêtes François Boschero
Les Rives du Cauron : 06 15 28 03 39

MERCREDI 19

- Atelier numérique** / De 14h à 16h - Salle du Conseil Municipal
- Rando contée** / De 14h à 16h - Départ de la médiathèque

SAMEDI 22

- Jeux de société** / De 17h à 20h - Médiathèque

MERCREDI 26

- Atelier créatif** / De 14h à 16h - Médiathèque

SAMEDI 29

- Jeux vidéo Super Smash Bros Ultimate** / De 17h à 20h - Médiathèque

DIMANCHE 30

- Cochon'Duro** / Journée - Collines du Défends et Salle des Fêtes François Boschero
Les Vieux Cochons Seillonnais : 06 25 24 22 28

MAI

SAMEDI 6

- Soirée Scrabble** / 20h - Salle de réunion du Pôle Culturel et Social
Accorderie : 06 42 91 81 73

DIMANCHE 7

- Fête du Printemps** / Journée - Place des Allées

LUNDI 8

- Cérémonie de l'Armistice du 8 mai 1945** / 11h - Monument aux Morts

VENDREDI 12

- Concert de percussions "Bamboo Orchestra"** / 18h - Jardin de la médiathèque

LUNDI 29

- Fête du Tombereau** / Journée - Aire du Tombereau

JUIN

SAMEDI 3

- Ludothèque** / De 14h30 à 16h30 - Médiathèque
- Soirée Scrabble** / 20h - Salle de réunion du Pôle Culturel et Social
Accorderie : 06 42 91 81 73

DIMANCHE 4

- Fête de la Chèvre** / Journée - Place des Allées

SAMEDI 10

- Vernissage de l'exposition du RAM "Autour du livre Pop-up"** / 10h - Médiathèque

SAMEDI 17

- Soirée contrée** / 20h - Salle des Fêtes François Boschero. *Accorderie* : 06 42 91 81 73

DIMANCHE 18

- Cérémonie de l'Appel du 18 juin** / 11h - Monument aux Morts

VENDREDI 23

- Fête de la Jeunesse** / De 16h30 à 23h - Cour de l'école

SAMEDI 24

- Fête de la Musique** / Dès 19h - Place du 14 juillet

SERVICES

MAIRIE

04 94 37 23 40 / secretariat@mairie-bras.fr
Lundi au vendredi : 8h-12h
Mardi et jeudi : 8h-12h et 15h-18h

POLICE

04 94 37 23 41 / police@mairie-bras.fr
Agents : 06 14 43 19 66 / 06 14 43 08 47

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE ET DE LOISIRS

06 18 35 17 30 / accueildeloisirs@mairie-bras.fr
Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 7h30-8h40 et 16h30-18h30
Mercredi : 7h30-18h30

MÉDIATHÈQUE

09 75 23 56 41 / mediatheque@mairie-bras.fr
Mardi : 14h-18h
Du mercredi au vendredi : 9h-12h et 14h-18h
Samedi : 9h-12h et 14h-17h

CCAS

06 14 33 32 09
Permanences sur rendez-vous les mardis et vendredis de 9h à 12h

TECHNIQUE

06 23 04 07 24 / ydanrey@mairie-bras.fr

NUMÉROS UTILES

ÉCOLE

04 98 05 12 99

CRÈCHE

06 71 05 80 00 / www.maisonenfance.fr

ASSISTANTES MATERNELLES

Liste complète disponible sur www.mairie.fr
De 0 à 99 ans > Petite enfance

ESPACE TRIS

04 98 05 23 53 / www.sived83.com

AGGLOMÉRATION PROVENCE VERTE

04 98 05 27 10

VÉOLIA

09 69 329 328 (Gestion de l'eau)

LA POSTE

04 94 69 94 15

Lundi au samedi : 9h15-11h15

ÉLUS

Franck PERO - fpero@mairie-bras.fr

Maire - Finances, Travaux

Anne COUPLEZ - annecouplez@mairie-bras.fr
Urbanisme

Nicolas ROBIN - nrobin@mairie-bras.fr
Développement Durable et Action Sociale

Séverine VINCENDEAU - svincendeau@mairie-bras.fr
Communication et Jeunesse

Jérémy MESSAoudi - jmessaudi@mairie-bras.fr
Manifestations et Développement Économique

Isabelle AMARIGLIO - iamariglio@mairie-bras.fr
École et Culture

Pierre ARMAND - parmand@mairie-bras.fr
Associations, Conseil des Sages et Sports

